

Laboratoire de Bactériologie des Eaux



Centre Hospitalier
Universitaire
Jean Minjoz

3 bd Alexandre Fleming
25000 BESANCON

Téléphone 03 81 66 88 56

03 81 66 83 27

Email bacteriologie@chu-besancon.fr

Site www.chu-besancon.fr

www.analyse-eau.info

Notre laboratoire vous informe sur La Légionellose

Votre établissement est concerné

UN BRIN D' HISTOIRE

1976: 200 légionnaires américains malades dont 30 morts suite à un congrès dans un hôtel.

La bactérie *Legionella pneumophila* est découverte, « La maladie du Légionnaire » est née.

Vous êtes gestionnaire ou propriétaire d'un établissement recevant du public : hôtel, camping, internat, centre de sports, de loisirs, de vacances, gymnase, piscine, maison de retraite, hôpital, bureaux, logements ...?

La Circulaire DGS/SD7A n°2002-273 de la Direction Générale de la Santé vous incite fortement à mettre en œuvre les mesures de **prévention** visant l'ensemble des installations pouvant être à l'origine de **cas de légionellose** et en particulier les **réseaux d'eau chaude sanitaire**.

LA LEGIONELLOSE DANS LE DOUBS

Nombre de cas déclarés

2003 : 15

2004 : 09

2005 : 20

2006 : 23

2007 : 19

Par exemple si des touristes contractent une légionellose dans un établissement recevant du public, les données seront transmises au réseau **EWGLI** : Réseau Européen de Surveillance des Légionelloses qui signalera l'établissement à risque dans tous les circuits touristiques d'Europe entraînant ainsi la fermeture de cet établissement pendant plusieurs mois → **conséquences économiques**

En cas de contamination de légionellose, votre responsabilité peut être engagée du fait d'une défaillance de vos obligations.



La bactérie « Legionella pneumophila » est présente naturellement dans l'eau et prolifère dans les réseaux d'eau chaude. La contamination est provoquée par l'inhalation de micro-gouttelettes d'eau contenant la bactérie.

INFOS CLES

En France, depuis 1987, il est **obligatoire** de déclarer les cas de légionelloses.

La maîtrise du risque de légionellose est un enjeu prioritaire de Santé Publique.

La France participe au réseau européen de surveillance des légionelloses acquises lors des voyages : **EWGLI** (European Working Group for Legionella Infections).

La légionellose est une maladie qui peut être **mortelle**.

Les installations à risques

Les sources de contamination sont les installations qui favorisent la propagation des légionelles dans l'eau et les dispersent sous forme d'aérosols :

- les réseaux d'eau chaude alimentant des douches ou douchettes
- les tours aéroréfrigérantes libérant des panaches
- les humidificateurs d'air, brumisateurs
- les fontaines décoratives
- les bains à remous ou à jets



Notre laboratoire réalise

Laboratoire de Bactériologie des Eaux



Centre Hospitalier
Universitaire
Jean Minjot
3 bd Alexandre Fleming
25000 BESANÇON

Téléphone 03 81 66 88 56
03 81 66 83 27

Email bacteriologie@chu-besancon.fr
Site www.chu-besancon.fr
www.analyse-eau.info

Recherche et dénombrement de *Legionella spp* et de *Legionella pneumophila* dans une eau chaude sanitaire ou une eau de tour aéroréfrigérante.

Les prélèvements, s'ils sont réalisés par nos soins, seront effectués selon le « guide technique de prélèvement pour la recherche de *Legionella* » FD T 90-522 de Juillet 2006.

L'analyse et le prélèvement sont réalisés sous accréditation Cofrac (accréditation n°I-1697, section Essais, portée disponible sur le site www.cofrac.fr).

Notre laboratoire est également agréé par le **Ministère de la Santé**.